

Centre de Documentation sur les Métiers du Livre



bibliothèque Buffon
15 bis rue Buffon 75005 PARIS
01 55 43 25 15- cdml@paris.fr



Blog **Biblio Concours** :
blog-bibliotheque.paris.fr/preparerlesconcours/
Twitter : [@biblioconcours](https://twitter.com/biblioconcours)
Pearltrees : <http://www.pearltrees.com/cdml>



Métro : Gare d'Austerlitz, lignes 5 et 10
SNCF - RER : ligne C : Paris-Austerlitz
Bus : lignes 24, 57, 61, 63, 65, 89, 91

Horaires réguliers d'ouverture

mardi, mercredi : 10h - 19h ;
jeudi, vendredi : 13h - 19h ;
samedi : 10h - 18h

Ces horaires peuvent être modifiés pendant les vacances scolaires, à vérifier sur paris.fr/bibliotheques

2018

Ressources

Fonds sur les bibliothèques, les sciences de l'information, la documentation, l'histoire et les techniques du livre, l'édition, la presse, la lecture, les politiques et les pratiques culturelles.

- **Environ 8000 livres** dont la plupart peuvent être empruntés.
- **43 abonnements courants**, une centaine de revues conservées
- **Documentation** sur les formations aux métiers du livre et sur les concours des bibliothèques et de la documentation. Blog sur les concours des bibliothèques : Blog, Twitter, Pearltrees.
- **Nombreux dossiers documentaires** constitués à partir des revues auxquelles le Centre est abonné et consacrés à l'actualité des médiathèques, de l'édition, des nouvelles technologies de l'information, etc.

• Ressources électroniques :

Deux postes informatiques « chercheurs » permettent un accès au web et à la base de données **Electre**.
Pour s'y connecter, il faut s'identifier sur les postes chercheurs du CDML avec son n° de carte (carte de lecteur des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris) et son mot de passe (date de naissance).

Electre est une base de données professionnelle de recherche bibliographique (références des livres en langue française dont les « à paraître » et les indisponibles édités depuis 1984).

Modalités de prêt

Emprunt

- 20 documents (livres et revues) pour une durée de 3 semaines.
Cet emprunt est renouvelable 2 fois, si les documents ne sont ni en retard ni réservés, sur place ou par Internet à partir du compte lecteur.

Documents empruntables

- **En accès libre** : La plus grande partie des ouvrages est en accès libre (livres dont la cote commence par P) ; 30 titres de revues sont empruntables ; ils sont rangés à côté des dossiers documentaires et sont équipés d'un code à barres. Les autres revues sont en lecture sur place.
- **En réserve** : Les documents (livres dont la cote commence par R et numéros les plus anciens des revues) doivent être demandés aux bibliothécaires et sont communiqués immédiatement.

Inscription

Documents à fournir pour l'inscription :

- une pièce d'identité
- une photo d'identité
- une demande d'inscription dans les bibliothèques de la Ville de Paris, à remplir sur place ou à télécharger sur le portail des bibliothèques spécialisées.

La carte est strictement personnelle. Elle est renouvelable tous les ans et donne accès à l'ensemble des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris. L'abonnement pour emprunter des livres et des revues est gratuit.

Perte ou vol de carte

À signaler rapidement dans le Réseau des bibliothèques spécialisées. Une nouvelle carte sera délivrée 1 semaine après la déclaration.

Pénalités de retard

- 0,15 € par document et par jour de retard. Les pénalités de retard sont à régler par chèque à l'ordre du Trésor Public, lorsque la somme due atteint 15 €.

Document perdu ou abîmé

Tout document perdu ou abîmé doit être remplacé ou remboursé.

Réservations

- Vous pouvez réserver un document déjà emprunté : sur place avec la carte de lecteur ou par Internet à partir du compte lecteur (limité à 5 documents). Dès que le document revient, il est mis de côté pour une durée d'une semaine et vous êtes prévenu par téléphone ou par courriel.
- Un document en rayon peut être mis de côté pour une durée de 2 jours.

Informations et services

Sur place

- 2 postes d'accès au catalogue
- 2 postes multimédia en accès gratuit et sans réservation (limité à 1h, 5 fois par semaine) :

Internet, outils bureautiques, catalogue, ressources électroniques.

Connexion aux postes multimédia :

Identifiant : votre n° d'abonné (sous le code à barres de votre carte).

Mot de passe : par défaut, votre date de naissance sous la forme JJMMAAAA).

Consultation des ressources électroniques :

On accède aux ressources qui ne sont consultables qu'en bibliothèque en cliquant sur le nom de la ressource dans le menu **Navigation rapide**.

A distance par Internet

- Le **catalogue** collectif informatisé des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris peut être consulté sur Internet : <https://bibliotheques-specialisees.paris.fr>.
- Le **compte lecteur** depuis le catalogue des bibliothèques spécialisées vous permet : consultation et prolongation des emprunts, réservation de documents, consultation et annulation des réservations, sauvegarde de vos recherches dans le catalogue.
- Les **réseaux sociaux** : blog [Biblio Concours](#) sur les concours des bibliothèques, animé par le CDML : blog-bibliotheque.paris.fr/preparerlesconcours
Twitter: [@biblioconcours](#)
Pearltrees : www.pearltrees.com/cdml

Connexion au compte lecteur

1 - Rendez-vous sur la page du catalogue des bibliothèques spécialisées :

<https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/>

Dans le menu en haut à droite cliquez sur :

[Mon compte](#).

2 - Saisissez les 14 chiffres sous le code à barres de votre carte et votre code confidentiel (votre date de naissance sous la forme JJMMAAAA).

3 - En cliquant sur **Prêts en cours**, vous pouvez consulter la liste de vos emprunts et éventuellement les renouveler.

Le renouvellement est possible si :

- votre carte est en cours de validité,
- l'ouvrage n'est pas réservé par un autre lecteur,
- la date limite de retour n'est pas dépassée.

Attention ! Le système informatique vous envoie automatiquement des avis d'échéance pour vous permettre de faire vos prolongations à temps. Cela vous évitera d'avoir des pénalités de retard (0,15€ par jour et par document.)

Si vous ne recevez pas ces avis, signalez-le aux bibliothécaires.

4 - En cliquant sur **Réservations**, vous pouvez consulter la liste de vos réservations, et éventuellement les annuler.

Pour faire une réservation, recherchez l'ouvrage dans le catalogue puis cliquez sur le titre pour voir la notice complète avec la liste des exemplaires. Allez dans le menu à droite de la notice et cliquez sur **Réserver**, sélectionnez l'exemplaire à réserver et confirmez.